



CONTENU

APERÇU DES CHIFFRES	4
AVANT-PROPOS	7
COMPTE REVOR	8
REWOR INVEST	10
NOUVEAUX SIGNES PRÉCURSEURS	12
PERSPECTIVE	14



«REWOR FONDATION COLLECTIVE DISPOSE
D'UNE EXCELLENTE CAPACITE DE RISQUE STRUCTURELLE.
CETTE SITUATION RESULTE NOTAMMENT
DU RAPPORT SAIN ENTREASSURES ACTIFS ET
BENEFICIAIRES DE RENTES.»

APERÇU DES CHIFFRES

2015

2014

1'255

ENTREPRISES

1'313

13'772

ASSURÉS

14'180

1'227'423'000

TOTAL DU BILAN

1'231'176'000

31'557'000

RÉSERVES TECHNIQUES

31'355'000

16'358'000

RRÉSERVE DE FLUCTUATION
DE VALEURS

16'632'000

102,9 %

TAUX DE COUVERTURE

103,1 %

1'396

BÉNÉFICIAIRES DE RENTE
DE VIEILLESSE DONT
1 CAS FINANCE PAR REFOR
FONDATION COLLECTIVE

1'301

556

BÉNÉFICIAIRES DE RENTE
D'INVALIDITÉ

576

473

AUTRES BÉNÉFICIAIRES
DE RENTE

508

CONSEIL DE FONDATION



Emil Gafner
Président



Karin Grütter
Membre du Conseil de Fondation



Carl von Heeren
Vice-président



Pia Wiese-Giger
Membre du Conseil de Fondation



Simon Graa
Membre du Conseil de Fondation



Cornelia Baumann
Membre du Conseil de Fondation

Représentants des employeurs

Représentantes des salariés

A VOS CÔTÉS

L'année 2015 a de nouveau été couronnée de succès. La performance de REVOR Fondation collective a encore une fois été solide et prévisionnelle. En tant que partenaire de prévoyance fiable, nous prônons la durabilité – aussi parce que nous sommes toujours prêts à nous adapter aux nouvelles conditions-cadres.

Les turbulences sur les marchés financiers et la phase actuelle de taux d'intérêt très bas concernent également la prévoyance vieillesse. En tant qu'investisseurs responsables de fonds de prévoyance, nous devons nous adapter à cette situation. Notre système de compte éprouvé avec rémunération garantie n'est plus vraiment approprié au paysage de placement actuel.

C'est la raison pour laquelle REVOR Fondation collective a mis en place au 1^{er} janvier 2017 un nouveau produit de placement: REVOR INVEST. Nos clients profiteront ainsi des opportunités des marchés de placement internationaux.

Un autre changement important concerne les rentes de vieillesse. En accord avec nos réassureurs actuels, nous assurerons nous-même les nouvelles rentes de vieillesse dès janvier 2017.

Nous poursuivons donc notre développement mais restons ce que nous avons toujours été: une ancre de la prévoyance vieillesse.

Nous vous remercions de votre confiance.

Emil Gafner
Président du Conseil de fondation

Peter Gurtner
Gérant a.i.



EPROUVÉ
ET SÛR

COMPTE REVOR

La solution de prévoyance REVOR – également appelée «solution de compte» – nous a rendus célèbres. La banque partenaire garantit à nos clients l'intérêt minimum LPP sur la fortune de prévoyance – et ceci sans risque de placement. Les dix mille assurés bénéficient donc d'excellentes conditions, d'autant plus que les plans de prévoyance peuvent être adaptés en tout temps.

Un principe de base de cette forme durable de prévoyance vieillesse était et est le lien étroit avec la valeur ajoutée régionale. REVOR Fondation collective a en effet été créée sur l'initiative de l'Association suisse des banques régionales. Le capital qui nous est confié ne fuit pas mais reste dans les régions. Les cotisants en profitent donc aussi indirectement.

La situation sur les marchés financiers s'étant fondamentalement modifiée ces derniers temps, nous avons élaboré une alternative à la solution de compte. Elle ne se base plus sur des intérêts garantis mais sur des rendements. Les montants épargnés pour la retraite et augmentés par les employeurs sont investis intelligemment. Les produits doivent permettre d'accroître le capital et de garantir les futurs versements de rentes.

Pour la première fois, nos clients ont donc deux possibilités pour assurer leurs vieux jours. Les deux produits de prévoyance ont cependant un point commun: ils sont développés de manière très professionnelle, ce qui donne à nos clients la sécurité nécessaire.

En cas de passage de la solution de compte à REVOR INVEST, les conditions contractuelles et les tarifs de risque restent inchangés.

La collaboration avec la banque ou le courtier en tant que partenaire de distribution du client peut être poursuivie.

INTELLIGENT ET
DURABLE

REHOR INVEST

Afin de pouvoir gérer de manière optimale la fortune de prévoyance qui nous est confiée tout en tenant compte des nouvelles conditions-cadres des marchés financiers, nous avons développé REHOR INVEST en collaboration avec des professionnels experts en placement. Le système de placement innovateur respecte les directives légales strictes et est axé sur le rendement, dans l'intérêt des assurés.

STRATÉGIE DE POOL ORIENTÉE RENDEMENT

Nous réunissons la fortune de prévoyance de nos clients dans un pool chez nos banques partenaires. Les placements sont stratégiquement très diversifiés. Une commission de placement vérifie régulièrement les conditions et les évolutions et procède si nécessaire à des adaptations.

Pour réaliser les meilleurs rendements possible, nous profitons pour REHOR INVEST de l'expertise éprouvée de nos banques partenaires. Des investisseurs professionnels investissent les fonds de manière prudente, selon les instructions du Conseil de fondation REHOR.

Pour protéger les investisseurs, la gestion professionnelle de la fortune de prévoyance est soumise au contrôle légal. Les placements doivent garantir la continuité et répondre à certaines attentes en matière de rendement. L'évolution positive de REHOR Fondation collective au cours de ces dernières décennies a montré que nous respectons ces exigences. Ce n'est pas pour rien que nous sommes actuellement l'un des principaux prestataires suisses en matière de solutions de prévoyance professionnelle. REHOR INVEST se base sur cette précieuse expérience et optimise les chances de rendement des assurés compte tenu des signes précurseurs modifiés du marché.

NOUVEAUX SIGNES PRÉCURSEURS

CHANGEMENTS TECHNIQUES CONCERNANT LA RENTE DE VIEILLESSE

En raison des intérêts faibles, voire négatifs, notre réassureur actuel a résilié nos contrats. En 2015, le Conseil de fondation a alors mandaté un appel d'offres pour les prestations de réassurance. Nous avons cependant dû admettre que les bénéficiaires de rentes de vieillesse ne sont plus acceptés par les sociétés d'assurance suisses ou le sont à des montants exorbitants.

Nous avons donc décidé d'assurer nous-même les bénéficiaires de rentes de vieillesse à partir de janvier 2017. Cela concerne tous les bénéficiaires de rente depuis le 1^{er} janvier 2014. Les personnes parties à la retraite avant cette date restent assurées chez l'ancien assureur.

Suite à cette décision, nous sommes maintenant responsables de fixer nous-même des paramètres techniques adaptés pour assurer l'avenir. En accord avec des experts externes, le Conseil de fondation a décidé que pour les futurs rentiers, un taux d'intérêt technique de 2 % serait calculé selon les bases tarifaires LPP 2015, tables générationnelles. Dans le cadre des dispositions légales pour les prestations minimum LPP, le taux de conversion sur la totalité de l'avoir de vieillesse sera fixé à 5 % pour les femmes et les hommes après une année transitoire, soit à partir du 1^{er} janvier 2018.

Il va de soi que la future rente de la plupart des assurés actifs actuels sera plus faible. Dans la mesure où cela s'avérerait supportable, il serait possible de compenser cette diminution pour les jeunes générations par une augmentation des cotisations. Les collaborateurs et collaboratrices qui vont partir prochainement à la retraite se voient accorder un délai jusqu'à 2017. La mise en œuvre technique des nouveaux taux sera réalisée en 2017 et sera mentionnée pour la première fois sur les certificats de prévoyance au 1^{er} janvier 2018.

A L'AVENIR ÉGALEMENT

**EN TOUTE
SÉCURITÉ AVEC REVOR
PRÉVOYANCE**

Les turbulences sur les marchés financiers et des capitaux représentent un véritable défi. Cela nous motive car le changement offre aussi des opportunités. Notre capacité à optimiser continuellement les processus a fortifié notre fondation depuis 1985.

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES

La durabilité reste notre tâche principale. Comme jusqu'à ce jour, nous continuerons à chercher des solutions de prévoyance répondant aux intérêts de nos clients. Mais la sécurité passe avant tout. Malgré les conditions-cadres difficiles, REVOR Fondation collective a confiance en l'avenir.

Nous sommes bien positionnés et restons garant d'une prévoyance fiable. Nous continuerons à prendre des décisions innovantes et clairvoyantes afin de maintenir une croissance stable au cours des années à venir. Dans le domaine opérationnel, REVOR Fondation collective mise toujours sur la transparence et la communication claire avec les partenaires et les clients. Ces éléments sont fondamentaux.

Contactez-nous si vous avez des questions concernant le système REVOR. Si votre entreprise ne collabore pas encore avec nous, nos experts et partenaires commerciaux sur place sont à disposition pour un entretien. Ils vous soumettront volontiers une offre adaptée.

T 031 310 58 85

E info@revor.swiss

REVOR Fondation collective
Case postale 5365
3001 Berne
revor.swiss

à partir du 1^{er} octobre 2016
REVOR Fondation collective
Gutenbergstrasse 48
3011 Berne
031 310 58 85
revor.swiss